

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

16 DÉCEMBRE 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

Tarifs municipaux 2011

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 17 décembre 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 24 décembre 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 décembre 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


François LANSIART

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille dix, le 16 décembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI*, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Madame de CASTRO COSTA, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur BATTISTELLI (sauf pour le dossier 10 G 00, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2010)

Avaient donné procuration :

Monsieur CHARREAU à Monsieur SOLIGNAC
Madame ROCCHETTI à Madame de CIDRAC
Madame TÉA à Madame de JOYBERT
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur LAMY
Monsieur BLANC à Monsieur PÉRICARD
Madame FRYDMAN à Monsieur LÉVÊQUE

Secrétaire de Séance :

Monsieur PERRAULT

N° DE DOSSIER : 10 G 12

OBJET : TARIFS MUNICIPAUX 2011

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il convient de fixer les tarifs municipaux qui prennent effet au 1^{er} janvier 2011.

Les perspectives d'évolution des recettes provenant des tarifs seront prises en compte dans le projet de budget primitif pour 2011.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs récapitulés dans les tableaux ci-joints.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

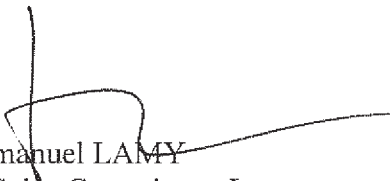
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

ADOpte les tarifs récapitulés dans les tableaux ci-joints.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

TARIFS 2011

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2010

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Opérations funéraires	Tarifs de concessions - Ancien cimetière				
	Concessions ne bordant pas l'allée centrale				
	. 30 ans - 2 m²	1 102,00	1 124,00	2,00%	
	. 30 ans - 3 m² 36	1 749,00	1 784,00	2,00%	
	. 30 ans - 4 m²	2 412,00	2 460,00	1,99%	
	. 50 ans - 2 m²	1 846,00	1 883,00	2,00%	
	. 50 ans - 3 m² 36	3 172,00	3 235,00	1,99%	
	. 50 ans - 4 m²	3 998,00	4 078,00	2,00%	
	Concessions en bordure de l'allée centrale				
	. 30 ans - 2 m²	1 366,00	1 393,00	1,98%	
	. 30 ans - 3 m² 36	2 290,00	2 335,00	1,97%	
	. 30 ans - 4 m²	2 723,00	2 777,00	1,98%	
	. 50 ans - 2 m²	2 269,00	2 314,00	1,98%	
	. 50 ans - 3 m² 36	3 784,00	3 859,00	1,98%	
	. 50 ans - 4 m²	4 554,00	4 645,00	2,00%	
	Tarifs de concessions - Nouveau cimetière				
	Tarifs de concessions pour une inhumation en cercueil				Emplacement enfant
	. 10 ans - 1 m²	157,00	160,00	1,91%	
	. 15 ans - 2 m²	265,00	270,00	1,89%	
	. 30 ans - 2 m²	425,00	433,00	1,88%	
	. 30 ans - 3 m² 36	630,00	642,00	1,90%	
	. 30 ans - 4 m²	754,00	769,00	1,99%	
	. 50 ans - 2 m²	790,00	805,00	1,90%	
	. 50 ans - 3 m² 36	1 323,00	1 349,00	1,97%	
	. 50 ans - 4 m²	1 593,00	1 624,00	1,95%	
	Tarifs de concessions pour une inhumation en cavurne				
	. 15 ans - 1 m²		238,00		
	. 30 ans - 1 m²		400,00		
	Tarifs des cases - Espace columbarium				
	. 15 ans - 2 urnes	597,00	608,00	1,84%	
	. 30 ans - 2 urnes	1 084,00	1 105,00	1,94%	
	Tarifs des cavurnes (clef en main) - Espace columbarium				
	. 15 ans - 4 urnes	816,00	832,00	1,96%	
	. 30 ans - 4 urnes	1 530,00	1 560,00	1,96%	
	Taxe d'exhumation (ancien et nouveau cimetière)	102,00	104,00	1,96%	
	Taxe d'inhumation (ancien et nouveau cimetière)	102,00	104,00	1,96%	

AFFAIRES ADMINISTRATIVES					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Opérations funéraires (suite)	Taxe de vacation de police	20,00	20,00	0,00%	Tarifs non révisables imposés par la loi
	Taxe de vacation de police à partir de la 2ème exhumation dans la même		10,00		
	Taxe de dépôt d'urne : . au colombarium (en case ou en cavurne) . dépôt d'urne dans une sépulture	122,00 74,00	124,00 75,00	1,64% 1,35%	
	Taxe de retrait d'urne	74,00	75,00	1,35%	
	Dispersion des cendres - Jardin du souvenir	74,00	75,00	1,35%	
	Dépôt dans caveau provisoire - Par quinzaine	123,00	125,00	1,63%	
	Redevance pour creusement de fosse (pleine terre) . Profondeur à 0,50 m (Urnes) . Profondeur à 1,50 m . Profondeur à 2 m	86,00 247,00 320,00	87,00 251,00 326,00	1,16% 1,62% 1,88%	
	Occupation du domaine public rue de la surintendance tarifs journaliers	1,35	1,37	1,48%	
Stationnement taxis					

VIE CULTURELLE - COLLECTIONS MUNICIPALES					
PRESTATIONS	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	Variation	OBSERVATIONS
Musée municipal et musée Claude Debussy	* Reproduction ou location de documents - Tarifs à l'unité ~ Tirages noirs et blancs ou couleurs et d'après des diapositives ou en ektachrome . Format 10 X 15 . Format 13 X 18 . Format 15 X 21 . Format 20 X 30 . Sur CD ROM (photo non professionnelle) ~ Location de diapositives couleur 24x36 (délai de 3 mois maximum) ~ Location d'ektachromes ou photographie numérique professionnelle (délai de 3 mois maximum) ~ Perte ou détérioration de diapositives ~ Perte ou détérioration d'ektachromes ~ Restitution hors délai (par mois de retard)	2,75 6,55 6,55 9,20 5,20 8,40 46,70 70,00 142,10 17,50	2,80 6,65 6,65 9,35 5,25 8,60 48,00 71,40 144,90 17,85	1,82% 1,53% 1,53% 1,63% 0,96% 2,38% 2,78% 2,00% 1,97% 2,00%	
	* Droits de reproduction par image ~ Livres et périodiques ~ Réédition des livres et périodiques ~ Supports audiovisuels et numériques (n&b et couleur) ~ Réédition des produits audiovisuels et numériques (n&b et couleur) ~ Supports publicitaires (n&b et couleur) ~ Supports divers non publicitaires (cartes de vœux, cartes postales, affiches (n&b et couleur) ~ Non respect des conditions d'utilisation des droits de reproduction (délais, mentions obligatoires...) : application d'une pénalité ~ Réduction forfaitaire des droits de reproduction pour demande émanant d'un musée exclusivement (tatif préférentiel)	34,90 17,45 82,50 82,50 530,40 82,50 doublement des droits facturés droits facturés minorés de 25%	35,55 17,75 84,15 84,15 541,00 84,15 doublement des droits facturés droits facturés minorés de 25%	1,86% 1,72% 2,00% 2,00% 2,00% 2,00%	

VIE CULTURELLE - COLLECTIONS MUNICIPALES					
PRESTATIONS	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	Variation	OBSERVATIONS
Musée municipal et musée Claude Debussy (suite)	* Droits de prises de vue par 1/2 journée (télévision, cinéma)	95,00	300,00	215,79%	Il est tenu compte des tarifs pratiqués aux sociétés de production et des astreintes pour le personnel du musée
	* Visite de l'Apothicaire pour les groupes constitués / Tarif par personne		3,00		
	* Produits Jérôme Bosch				
	* Droits de prises de vue par 1/2 journée (télévision, cinéma)	150,55	153,55	1,99%	
	~ Vente au public				
	. Cartes postales (tout modèle)	1,00	1,00	0,00%	
	. Affiches (tout modèle)	3,00	3,00	0,00%	
	. Catalogues Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	14,50	14,50	0,00%	
	~ Vente aux revendeurs, libraires et assimilés				
	. Cartes postales (tout modèle)	0,85	0,85	0,00%	
	. Affiches (tout modèle)	2,50	2,50	0,00%	
	. Catalogues Jérôme Bosch et "L'Escamoteur"	12,00	12,00	0,00%	
	* Produits Véra				
	~ Vente au public				
	. Cartes postales (tout modèle)	1,00	1,00	0,00%	
	. Affiche "Jardin de la Thébaïde"	3,00	3,00	0,00%	
	~ Vente aux revendeurs, libraires et assimilés				
	. Cartes postales (tout modèle)	0,85	0,85	0,00%	
	. Affiche "Jardin de la Thébaïde"	2,50	2,50	0,00%	

VIE CULTURELLE - ATELIERS D'ART					
PRESTATIONS	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	Variation	OBSERVATIONS
Ateliers d'art	* Cartes d'inscription - Ateliers d'Art L'achat d'une carte de 10 séances sur l'année est obligatoire, après avoir avoir éventuellement effectué une séance d'essai. ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	15,60 23,80	15,90 24,25	1,92% 1,89%	La validité des cartes est limitée à une année scolaire
	* Cartes nominatives de 10 séances de 1h40 ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	88,80 133,20	90,55 135,85	1,97% 1,99%	
	* Séances supplémentaires de 1h40 - tarif à la séance ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	12,20 18,30	12,40 18,65	1,64% 1,91%	
	* Cartes nominatives de 10 séances de 3h00 ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	177,60 265,90	181,10 271,20	1,97% 1,99%	
	* Séances supplémentaires de 3h - Tarif à la séance ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	24,30 36,50	24,75 37,20	1,85% 1,92%	
	* Carte de 10 séances de 3h00 avec modèle vivant - l'achat préalable d'une carte nominative est obligatoire ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	23,35 34,90	23,80 35,55	1,93% 1,86%	
	* Cotisation annuelle ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	115,90 173,50	118,20 176,95	1,98% 1,99%	
	* Cotisation trimestrielle ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	41,80 62,70	42,60 63,95	1,91% 1,99%	
	* Cotisation annuelle ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	101,20 150,55	103,20 153,55	1,98% 1,99%	
Atelier théâtre					
Atelier de reliure					

VIE CULTURELLE - ATELIERS D'ART					
PRESTATIONS	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	Variation	OBSERVATIONS
Atelier Alpy	* Cotisation annuelle ~ Saint-Germain ~ Hors Saint-Germain	15,60 23,80	15,90 24,25	1,92% 1,89%	
	* Cotisation trimestrielle ~ Enfants 4/5 ans Saint-Germanois ~ Enfants 4/5 ans Non Saint-Germanois	21,60 32,40	22,00 33,00	1,85% 1,85%	
Contes et arts	~ Enfants 6/8 ans Saint-Germanois ~ Enfants 6/8 ans Non Saint-Germanois	32,40 43,25	33,00 44,10	1,85% 1,97%	

VIE CULTURELLE - BIBLIOTHEQUE					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010	TARIFS 2011	Variation	OBSERVATIONS
Bibliothèque	Toute inscription nécessite la délivrance d'une carte personnalisée. Abonnement valable pendant 12 mois				
	~ Tarifs pleins				
	~ Adultes Saint-Germanois	24,80	25,25	1,81%	
	~ Adultes et familles non Saint-Germanois	59,50	60,65	1,93%	
	~ Scolaires et étudiants non Saint-Germanois de - de 26 ans	21,60	22,00	1,85%	
	~ Tarifs réduits				
	~ Familles Saint-Germanoises (abonnement familial à partir de 2 personnes dans un même foyer fiscal)	37,90	38,65	1,98%	
	~ Saint-Germanois de + de 65 ans	20,00	20,40	2,00%	
	~ Jeunes Saint-Germanois de - de 26 ans	gratuit	gratuit		
	* Demandeurs d'emploi indemnisés ou en fin de droits Saint-Germanois	Gratuité sur présentation d'un justificatif	Gratuité sur présentation d'un justificatif		
	* Pénalités	Suspensions de prêt équivalentes à la durée du retard	Suspensions de prêt équivalentes à la durée du retard		
	~ Par document et par semaine de retard				
	* Photocopie et impression noir et blanc	0,10	0,10	0,00%	
	* Photocopie et impression couleur	0,50	0,50	0,00%	
	* Remplacement carte perdue	2,00	2,00	0,00%	
	* Boîtiers CD/DVD détériorés	1,00	1,00	0,00%	
	* Document perdu ou abîmé	Remboursement selon le prix public d'achat	Remboursement selon le prix public d'achat		
		30,00	30,00	0,00%	
	* DVD				
	* Documents épuisés	Achat d'un titre de prix équivalent	Achat d'un titre de prix équivalent		

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010-2011	TARIFS 2011-2012	VARIATION	OBSERVATIONS
CRD Section Musique	. Les droits d'inscription comprennent les frais de dossier et droits de scolarité . Les frais de dossier doivent être réglés lors du dépôt du dossier d'inscription et resteront définitivement acquis à la Ville . Le paiement des droits de scolarité peut s'effectuer en deux temps : 50 % lors de l'inscription, à réception de la première facture, et 50 % avant le 31 Janvier 2012, sauf pour les sommes inférieures à 160 € qui seront versées en une seule fois. Tout commencement de scolarité donne lieu au règlement de l'année entière Il existe deux formules : a) un cursus complet, diplômant ou non, autour d'une discipline dominante (vocale ou instrumentale) comprenant, outre cette dominante, un cours de formation ou de culture ou d'écriture musicale et une pratique collective - les tarifs de ces cursus sont gradués suivant le temps de cours individuel dans la dominante (30', 45' ou 1h) ; b) un cursus par discipline unique, limité à certaines disciplines (+ pratique collective éventuelle) a) Forfait pour cursus complet instrumental ou vocal ° Une dominante (chant ou instrument) + formation ou culture ou écriture musicale + pratique collective obligatoire ~ Saint-Germanois . Droits de scolarité 1er cycle jusqu'en milieu de 2ème cycle (30' individuel) . Droits de scolarité fin de 2ème cycle et 3ème cycle (Certificat d'études musicales - CEM), 45' individuel . Droits de scolarité cycle spécialisé (Diplôme d'études musicales - DEM) ou perfectionnement, 1h individuel . Frais de dossier ~ Non Saint-Germanois . Droits de scolarité 1er cycle jusqu'en milieu de 2ème cycle (30' individuel) . Droits de scolarité fin de 2ème cycle et 3ème cycle (CEM), 45' individuel . Droits de scolarité cycle spécialisé (DEM) ou perfectionnement, 1h individuel . Frais de dossier ° Cursus instrumental ou vocal supplémentaire avec 2ème dominante ~ Saint-Germanois . Cours de 30' . Cours de 45' ~ Non Saint-Germanois . Cours de 30' . Cours de 45'	387,00 417,00 447,00 27,60 898,00 917,00 983,00 27,60 217,00 247,00 506,00 545,00	394,00 425,00 455,00 28,00 916,00 935,00 998,00 28,00 221,00 251,00 516,00 555,00	1,81% 1,92% 1,79% 1,45% 2,00% 1,96% 1,53% 1,45% 1,84% 1,62% 1,98% 1,83%	en plus du forfait annuel en plus du forfait annuel en plus du forfait annuel en plus du forfait annuel

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010-2011	TARIFS 2011-2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Section Musique (suite)	b) Coursus par discipline unique (voir conditions dans le règlement d'études)				
	° Formation ou culture musicale Formation musicale - Histoire de la musique - Analyse				
	~ Saint-Germanois	170,30	173,00	1,59%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	~ Non Saint-Germanois	397,30	405,00	1,94%	
	. Frais de dossier	27,60	28,00	1,45%	
	° Ecriture musicale ou musique de chambre				
	~ Saint-Germanois	259,20	264,00	1,85%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
Section Art dramatique	~ Non Saint-Germanois	662,80	676,00	1,99%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	° Orchestre ou ensemble vocal mixte ouverts aux amateurs				
	~ Saint-Germanois	71,40	73,00	2,24%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germanois	142,80	145,00	1,54%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
Section Art dramatique	° Cursus complet				
	~ Saint-Germanois	353,30	360,00	1,90%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germanois	832,30	848,00	1,89%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germanois	832,30	848,00	1,89%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				

VIE CULTURELLE - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL					
OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2010-2011	TARIFS 2011-2012	VARIATION	OBSERVATIONS
Section Danse (classique ou contemporaine)	° Eveil (4 à 6 ans)				
	~ Saint-Germainois	136,80	139,00	1,61%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germainois	360,00	367,00	1,94%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	° Initiation (6 à 8 ans)				
	~ Saint-Germainois	263,40	268,00	1,75%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
Participation à des master classes	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germainois	629,80	642,00	1,94%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	° Autres cycles (I à III)				
	~ Saint-Germainois	512,20	522,00	1,91%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
	. Frais de dossier				
	~ Non Saint-Germainois	730,70	745,00	1,96%	
	. Droits de scolarité	27,60	28,00	1,45%	
Location d'instrument par le CRD	. Frais de dossier				
	~ Saint-Germain	15,30	16,00	4,58%	
	~ Hors Saint-Germain	20,90	22,00	5,26%	
	~ Elèves du CRD	gratuit	gratuit		
	~ Un trimestre	41,80	43,00	2,87%	
	~ Un semestre	62,70	64,00	2,07%	
	~ Année scolaire (septembre à juin)	90,00	92,00	2,22%	

VIE CULTURELLE - THEATRE - SALLE JACQUES TATI

OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Bar Théâtre TTC	~ Bière - Sodas - Jus de fruits	3,50	3,50	0,00%	
	~ Eau	2,00	2,00	0,00%	
	~ Champagne (la coupe)	6,50	6,50	0,00%	
Bar Salle Jacques Tati TTC	~ Café - Chocolat - Thé	1,00	1,00	0,00%	
	~ Sodas - Jus de fruits - Eau	2,00	2,00	0,00%	
	~ Lait	0,50	0,50	0,00%	
Insertion publicitaire HT	Insertions publicitaires dans le programme de la saison				
	~ 3 ^{eme} de couverture	2 330,00	2 376,00	1,97%	
	~ 4 ^{eme} de couverture	3 415,00	3 483,00	1,99%	

VIE CULTURELLE - FETE DES LOGES									
DENOMINATION	PRESTATIONS			DROITS DE PLACE			TOTAUX		OBSERVATIONS
	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	
* <u>Baromètre</u>	109,24	113,60		402,51	410,55	2,00%	511,75	524,15	
* <u>Mailloche</u>	109,24	113,60	3,99%	372,21	379,65	2,00%	481,45	493,25	
* <u>Pinces (m linéaire)</u>	156,78	163,05	4,00%	97,76	99,70	1,98%	254,54	262,75	
* <u>Pinces (m linéaire) - à partir de la 2ème rangée</u>	77,93	81,05	4,00%	49,14	50,10	1,95%	127,07	131,15	
* <u>Baraques jeux électroniques et automatiques</u>	156,75	163,00	3,99%	93,04	94,90	2,00%	249,79	257,90	
* <u>Buvettes, restaurants (le m², hors cuisines)</u>	19,00	19,75	3,95%	14,64	14,90	1,78%	33,64	34,65	
* <u>Manèges enfants tournants</u>									
~ Jusqu'à 10 mètres de diamètre	631,41	656,65	4,00%	357,57	364,70	1,99%	988,98	1 021,35	
~ Au-dessus de 10 mètres de diamètre	2 025,25	2 106,35	4,00%	1 207,58	1 231,75	2,00%	3 232,83	3 338,10	
* <u>Manèges enfants non tournants</u>									
~ jusqu'à 20m de facade	820,94	853,80	4,00%	464,83	474,10	1,99%	1 285,77	1 327,90	
~ au-dessus de 20 m de facade	2 624,05	2 729,00	4,00%	1 569,85	1 601,30	2,00%	4 193,90	4 330,30	
* <u>Manèges adultes tournants, non tournants et skooter (le m²)</u>									
Un indice de 0,7 est appliqué sur les droits de place allée de Rivoli et sur le manège au fond allée Achères	17,86	18,55	3,86%	11,60	11,80	1,72%	29,46	30,35	Plafonné à 600 m²
* <u>Autorisations - Tarif journalier</u>									
~ Musique	383,28	398,60	4,00%				383,28	398,60	
~ Photographie	418,11	434,85	4,00%				418,11	434,85	
* <u>Occupation domaine</u>									
~ Petit train					2 000,00			2 000,00	
* <u>Electricité</u>									
. De 0 à 1.500 kw et le kw supplémentaire	162,25	168,74	4,00%				162,25	168,74	
	0,1066	0,1108	3,94%				0,11	0,11	
. De 1.501 à 4.000 kw et le kw supplémentaire	240,17	249,78	4,00%				240,17	249,78	
	0,09	0,0936	4,00%				0,09	0,09	
. De 4.001 à 8.500 kw et le kw supplémentaire	377,88	393,00	4,00%				377,88	393,00	
	0,0731	0,0760	3,97%				0,07	0,08	
. Au-delà de 8.501 kw	0,0676	0,0703	3,99%				0,07	0,07	
. Transformateur	6,4048	6,6613	4,00%				6,40	6,66	

ENVIRONNEMENT					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année	* <u>Place Charles de Gaulle, place André Malraux et place du Marché Neuf - le m²</u> ~ Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant ~ Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1	118,74 219,02	121,11 223,40	2,00% 2,00%	En cas d'utilisation d'appareil de chauffage, le tarif hiver est applicable pendant 6 mois et le tarif été pendant les 6 autres mois
	* <u>Centre Ville - le m²</u> ~ Etalage ~ Chevalet sans publicité (porte menus ,,) ~ Terrasse couverte ~ Terrasse ouverte : restaurant, salon de thé et établissement sans licence 4 ~ Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1	94,66 94,66 211,60 95,50 113,13	96,55 96,55 224,30 97,41 115,39	2,00% 2,00% 6,00% 2,00% 2,00%	
	* <u>Périphérie - le m²</u> ~ Etalage ~ Terrasse couverte ~ Terrasse ouverte : restaurant, salon de thé et établissement sans licence 4 ~ Terrasse ouverte : café et brasserie - restaurant Coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit : 1,1	46,05 113,76 46,05 54,33	46,97 116,03 46,97 55,42	2,00% 2,00% 2,00% 2,01%	
	* <u>Utilisation rôtissoire, appareil à glaces ou banc d'huîtres</u> <u>Forfait annuel (Centre-Ville et périphérie)</u> . 1 appareil à glaces . 1 appareil à crêpes . 1 banc d'huîtres . 1 rôtissoire (20 poulets et plus) . 1 rôtissoire (moins de 20 poulets)	313,92 313,92 700,41 700,41 507,69	320,20 320,20 714,42 714,42 517,84	2,00% 2,00% 2,00% 2,00% 2,00%	

ENVIRONNEMENT					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année (suite)	* <u>Implantation d'un manège</u> ~ Pour 4 semaines ~ Pour un week-end ~ Pour un jour	271,68 36,39 8,94	277,11 37,12 9,11	2,00% 2,01% 1,90%	
	* <u>Manifestations diverses place du Marché Neuf et place de la Victoire - Marché aux Fleurs</u> ~ De 20 à 30 m² ~ De 31 à 60 m² ~ De 61 m² et plus	102,00 142,80 183,60	104,04 145,66 187,27	2,00% 2,00% 2,00%	
	* <u>Animations diverses de nature commerciale</u> ~ le mètre linéaire ~ Forfait minimum : 4 mètres linéaires	10,20 40,80	20,40 81,60	100,00% 100,00%	
	* <u>Installation d'un commerce ambulant</u> ~ 2 jours/semaine à l'année ~ 4 jours/semaine à l'année ~ 6 jours/semaine à l'année	1 077,17 2 154,34 3 231,51	1 098,71 2 197,42 3 296,14	2,00% 2,00% 2,00%	
	* <u>Marché central</u> ~ Abonnés - le mètre linéaire avec couverture - l'angle avec couverture - le mètre linéaire sans couverture - l'angle sans couverture - DIC - le mètre linéaire	1,82 3,59 0,98 1,94 0,94	1,86 3,59 1,01 1,98 0,97	2,20% 0,00% 3,06% 2,06% 3,19%	
	~ Commerçants occasionnels - le mètre linéaire avec couverture - l'angle avec couverture - le mètre linéaire sans couverture - l'angle sans couverture - DIC - le mètre linéaire	2,68 1,50 1,80 0,44 0,94	2,74 1,53 1,84 0,45 0,96	2,24% 2,00% 2,22% 2,27% 2,13%	
	* <u>Brocante marché central</u> - le mètre linéaire	11,00	11,22	2,00%	

ENVIRONNEMENT					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Redevances d'occupation du domaine public Taxes d'étalage à l'année (suite)	* Place Christiane Frahier				
	~ Abonnés				
	- le mètre linéaire avec couverture	1,79	1,83	2,23%	
	- l'angle	0,44	0,44	0,00%	
	- DIC - le mètre linéaire	0,94	0,96	2,13%	
	~ Commerçants occasionnels				
	- le mètre linéaire avec couverture	2,02	2,06	1,98%	
	- l'angle	0,44	0,44	0,00%	
	- DIC - le mètre linéaire	0,94	0,96	2,13%	
	* Coût au litre				
Enlèvements des déchets industriels, commerciaux, artisanaux, collectivités	(Applicable à partir du 241 ^{ème} litre collecté)				
	~ Pour 1 passage de collecte de déchets divers	1,55	1,58	1,94%	
	~ Pour 3 passages de collecte de déchets divers	3,58	3,65	1,96%	
	~ Pour 2 passages pour les déchets divers plus 1 passage pour la collecte sélective	3,13	3,19	1,92%	

PETITE ENFANCE					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Petite enfance	La prestation de service unique (PSU) s'inscrit dans le cadre des décisions de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Elle a été mise en place à compter du 1er janvier 2005. Dans les établissements de petite enfance (crèches et haltes-garderies) accueillant les enfants jusqu'à leur quatrième anniversaire, les participations familiales sont calculées en fonction du volume d'heures réservées				
Accueil régulier Accueil ponctuel	Mode de calcul des participations mensuelles 1. <u>Calcul du tarif horaire de la famille</u> (ressources annuelles / 12 mois) X taux d'effort horaire caf 2. <u>Calcul de la participation familiale mensuelle</u> (tarif horaire X volume d'heures réservées par semaine) X (nombre de semaines réservées) / Nombre de mois de facturation (durée du contrat) (soit 11 mois pour l'année entière ou durée du contrat si entrée en cours d'année)				
Revenus minimum = RMI avec une personne à charge - forfait logement, soit 573 € mensuels Revenus maximum = 6675 €	<u>Taux d'effort horaire CAF</u> Famille 1 enfant: 0,06 % Famille 2 enfants: 0,05 % Famille 3 enfants: 0,04 % Famille 4 enfants et plus : 0,03 % Soit un tarif mini de 0,34 € pour un enfant et un tarif maxi de 4,01 € pour un enfant NB : application du taux immédiatement inférieur pour les familles ayant un enfant handicapé à charge En dehors de la fermeture du mois d'août, les congés légaux pris en compte dans le cadre de la contractualisation sont d'un minimum d'une semaine et d'un maximum de 4 semaines				
Accueil d'urgence (lorsque les ressources des familles ne sont pas connues de l'établissement)	Tarif horaire	2,00	2,00	0 00%	

SOLIDARITE					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Seniors					
Adhésion - Carte Royale	Adhérents Saint-Germanois				
	~ Adhésion individuelle (A)	21,40	22,00	2,80%	
	~ Adhésion d'un couple (B)	31,60	33,00	4,43%	
	Adhérents non Saint-Germanois				
Repas	~ Adhésion individuelle (C)	42,80	44,00	2,80%	
	~ Adhésion d'un couple (D)	63,20	65,00	2,85%	
	Remplacement carte royale perdue ou volée (E)	5,10	5,10	0,00%	
	~ Repas adhérent sans boisson	7,10	7,20	1,41%	
Activités	~ Repas adhérent +boisson	8,10	8,20	1,23%	
	~ Repas invité + boisson	12,20	12,40	1,64%	
	~ Repas à thème - traiteur	22,40	22,80	1,79%	
	~ Collation	1,00	1,00	0,00%	
Activités	~ Gymnastique/Relaxation dans les clubs				
	- de janvier à juin 2010 inclus	82,60	84,40	2,18%	
	- de septembre 2010 à juin 2011 inclus	137,70	140,60	2,11%	
	~ Cours d'informatique (1 session de douze séances)	62,70	63,90	1,91%	
Activités	~ Cours de langue :				
	- de janvier à juin 2010 inclus	52,00	53,00	1,92%	
	- de septembre 2010 à juin 2011 inclus	86,70	88,40	1,96%	

VOIRIE RESEAUX					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Eau Assainissement	* Part de la Ville dans le prix du m3 d'eau	0,0450	0,0500	11,11%	
	* Contrôle des branchements privés d'assainissement ~ Forfait pour particuliers et sociétés				
	*Forfait pour le contrôle d'une maison ou d'un immeuble d'un étage au plus	227,00	231,55	2,00%	
	*Forfait pour le contrôle d'un immeuble de plus d'un étage	335,00	341,70	2,00%	
	*Forfait pour chaque demande supplémentaire	226,50	231,00	1,99%	
Enseignes et saillies sur le domaine public	* Service Public d'Assainissement Non Collectif				
	*Tarif pour suivi de chantier de réhabilitation ou de dispositif neuf	204,00	208,05	1,99%	
	*Tarif pour visite de contrôle périodique	122,00	124,40	1,97%	
	ENSEIGNES ET SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC				
	* Enseignes non lumineuses				
Occupation temporaire du domaine public	~ Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m² ou partie de m²	90,50	92,30	1,99%	
	* Enseignes lumineuses ou éclairées par spot				
	~ Droit d'installation ou modification pour enseignes perpendiculaires par m² ou partie de m²	180,50	184,10	1,99%	
	~ Devanture en saillie - le mètre linéaire	28,00	28,55	1,96%	
	~ Bannes en saillie, caissons de volets roulants - le mètre linéaire	19,30	19,65	1,81%	
Occupation temporaire du domaine public	OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC				
	* Echafaudage de pieds résultant de travaux de construction ou réparation de mur ou de bâtiment				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	6,10	6,20	1,64%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,60	0,61	1,67%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,80	0,81	1,25%	
	* Echafaudage volant en console ou en éventail établi à plus de 2,60 m du sol ne prenant aucun appui sur le sol de la voie publique				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	2,48	2,52	1,61%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,28	0,29	3,57%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,43	0,44	2,33%	
	* Clôture provisoire au moyen de palissades ou de barrières, indépendamment du droit porté pour occupation du terrain enclos				
	~ Les 15 premiers jours - le mètre linéaire	3,70	3,75	1,35%	
	~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire	0,43	0,44	2,33%	
	~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire	0,49	0,50	2,04%	

VOIRIE RESEAUX					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public (suite)	* Location de terrain enclos de palissades ou de barrières provisoires par suite d'autorisation spéciale de l'autorité ~ Les 15 premiers jours et par jour - le mètre superficiel ~ Pour chaque jour supplémentaire - le mètre superficiel ~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre superficiel	0,60 0,93 1,14	0,61 0,94 1,16	1,67% 1,08% 1,75%	
	* Dépôt de matériaux de construction ou de démolition, confection de mortier sur la voie publique pour travaux exécutés à l'intérieur des propriétés ~ Les 15 premiers jours, jusqu'à 10 mètres superficiels, par jour - le m. superficiel ~ Les 15 premiers jours, pour chaque mètre superficiel, au-delà des 10 premiers mètres - par jour - le mètre superficiel ~ Pour chaque jour supplémentaire au-delà des 15 premiers jours, par jour et par mètre superficiel ~ Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre superficiel	0,59 0,93 1,23 1,40	0,60 0,94 1,25 1,42	1,69% 1,08% 1,63% 1,43%	
	* Occupation d'une place de stationnement sur la voie publique pour caravane de chantier, benne container, etc. Toute place occupée partiellement est due ~ Par jour d'occupation et par place de stationnement	8,87	9,05	2,03%	
	* Occupation de place de stationnement sur la voie publique par camion de déménagement, emménagement et livraison Tarif unique ~ Forfait d'occupation dans la limite de 1 jour et pour 3 places de stationnement ~ Forfait pour 2 jours et pour 3 places de stationnement	53,00 106,00	54,00 108,00	1,89% 1,89%	
	* Si déménagement et emménagement à l'intérieur de la commune ~ Forfait d'occupation pour un jour ~ Forfait d'occupation pour deux jours	63,00 126,00	64,00 128,00	1,59% 1,59%	
	* Installation de panneaux à titre exceptionnel pour neutralisation de stationnement, élagage, déchargement de matériel ou matériaux ~ Forfait dans la limite de 1 jour et de 3 places de stationnement	53,00	54,00	1,89%	
	* Sociétés de location de vélos ~ Forfait d'occupation dans la limite de deux jours et de trois places de stationnement sur le parking de la piscine	53,00	54,00	1,89%	
	* Occupation de places de stationnement sur la voie publique pour monte meubles ou container à meubles ~ Forfait d'occupation pour un jour ~ Forfait d'occupation pour deux jours	53,00 106,00	54,00 108,00	1,89% 1,89%	

VOIRIE RESEAUX					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public	* Occupation du sol sur la voie publique (escabeaux, échelles, tréteaux ...) ~ Forfait pour 1 jour et par tranche de 10 mètres superficiels	11,30	11,50	1,77%	
	* Il sera laissé au pétitionnaire un délai de 8 jours pour procéder à la remise en état à l'identique de la chaussée et de ses dépendances. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière ~ Par mètre superficiel	20,90	21,30	1,91%	
Equipement des concessionnaires sur le domaine public (coffrets et boitier)	* En cas de travaux nécessitant la dépose d'un horodateur, d'un candélabre ou de tout mobilier urbain, le montant de la prestation sera facturé au demandeur				
	Il sera laissé au concessionnaire un délai de 8 jours consécutifs à compter de la mise en demeure écrite pour procéder à la réparation ou au changement de l'équipement endommagé, Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière	158,00	161,10	1,96%	
Télécommande bornes	* En cas de réalisation des travaux par la Ville: majoration pour frais généraux et frais de contrôle (tranchées, coffrets et boitiers) .20% du montant des travaux pour des travaux jusqu'à 2 250 € inclus .15 % du montant des travaux pour des travaux entre 2 250 € et 7 600 € inclus .10% du montant des travaux pour des travaux supérieurs à 7 600 €				
	* Perte, vol, détérioration ou non restitution de la carte de droits de voirie	184,00	187,60	1,96%	
	* Redevance pour stationnement des convoyeurs de fonds * Occupation du sol au moyen d'une grue. Forfait mensuel	8350,00 315,00	8515,00 321,30	1,98% 2,00%	
	* Remplacement en cas de perte ou de vol, accompagné de la déclaration, ou nouvelle demande	51,00	52,00	1,96%	

VOIRIE RESEAUX

OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Tournages de films	* Stationnement des véhicules techniques (forfait minimum de cinq véhicules par jour)	510,00	520,20	2,00%	
	* Véhicule supplémentaire par jour		100,00		
	* Mise à disposition de locaux techniques, la journée		200,00		
	* Tournage avec mesures particulières, la journée	1530,00	1560,60	2,00%	
	* Tournage avec mesures particulières, la demi-journée	765,00	780,30	2,00%	
	* Tournage sans mesures particulières, la journée	765,00	780,30	2,00%	
	* Tournage sans mesures particulières, la demi-journée	355,00	362,10	2,00%	
	Pour les tournages, la journée s'entend de 8h00 à 20h00, la demi-journée de 8h à 14h00 ou de 14h00 à 20h00. Pour les tournages entre 20h00 et 8h00, le tarif sera multiplié par deux. Il ne sera pas appliqué de tarif horaire, chaque période entamée étant considérée dans son entier				

COMMUNICATION					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Guide Municipal Prix s'entendent H.T.	* 4ème de couverture ~ Page	4550,00	4640,00	1,98%	
	* 2ème et 3ème de couverture + Sommaire + Edito ~ Page	3373,00	3440,00	1,99%	
	* Pages intérieures				
	~ Page	2535,00	2585,00	1,97%	
	~ 1/2 Page	1348,00	1375,00	2,00%	
	~ 1/3 Page	838,00	854,00	1,91%	
	~ 1/4 Page	661,00	674,00	1,97%	
	~ 1/8 Page	378,00	385,00	1,85%	
	* 4ème de couverture				
	~ Page	2020,00	2060,00	1,98%	
Guide du Sport Prix s'entendent H.T.	~ 1/2 Page	1176,00	1199,00	1,96%	
	~ 1/3 Page	674,00	687,00	1,93%	
	* Pages intérieures				
	~ Page	1686,00	1719,00	1,96%	
	~ 1/2 Page	1012,00	1032,00	1,98%	
	~ 1/3 Page	508,00	550,00	8,27%	
	~ Le module (9 cm x 4,5 cm)	589,00	600,00	1,87%	
	~ Le double module (19 cm x 4,5 cm)	1012,00	1032,00	1,98%	
Plan touristique de la Ville Prix s'entendent H.T.					

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Abonnement (T.T.C) Frais de conception des insertions (HT) Tarifs de publicité Prix s'entendent H.T. Réduction de 15 % pour les associations et organismes publics ne récupérant pas la T.V.A	. Pour 20 numéros	39,80	40,50	1,76%	
	* Couverture				
	~ Pavé bas de page (75 mm - 60 mm)				
	. 1 parution	989,00	1008,00	1,92%	
	. 2 à 3 parutions	889,00	906,00	1,91%	
	. 4 à 7 parutions	842,00	858,00	1,90%	
	. 8 à 20 parutions	791,00	806,00	1,90%	
	~ 2 pavés en largeur bas de page (180 mm - 60 mm)				
	. 1 parution	1883,00	1920,00	1,96%	
	. 2 à 3 parutions	1701,00	1735,00	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	1444,00	1472,00	1,94%	
	. 8 à 20 parutions	1159,00	1182,00	1,98%	
	~ 2 pavés en hauteur bas de page (75 mm - 120 mm)				
	. 1 parution	1883,00	1920,00	1,96%	
	. 2 à 3 parutions	1701,00	1735,00	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	1444,00	1472,00	1,94%	
	. 8 à 20 parutions	1160,00	1183,00	1,98%	
	~ Manchette				
	. 1 parution	1190,00	1213,00	1,93%	
	. 2 à 3 parutions	1080,00	1101,00	1,94%	
	. 4 à 7 parutions	973,00	992,00	1,95%	
	. 8 à 20 parutions	866,00	883,00	1,96%	
	* 4ème de couverture				
	~ Page				
	. 1 parution	4565,00	4656,00	1,99%	
	. 2 à 3 parutions	4105,00	4187,00	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	3878,00	3955,00	1,99%	
	. 8 à 20 parutions	3656,00	3729,00	2,00%	

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	* 4ème de couverture (suite) ~ 1/2 Page . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	2439,00 2191,00 2075,00 1953,00	2487,00 2234,00 2116,00 1992,00	1,97% 1,96% 1,98% 2,00%	
	~ 1/4 Page (bandeau) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	1348,00 1211,00 1141,00 1075,00	1375,00 1235,00 1163,00 1096,00	2,00% 1,98% 1,93% 1,95%	
	* Bandeau bas de page . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	601,00 542,00 510,00 483,00	613,00 552,00 520,00 492,00	2,00% 1,85% 1,96% 1,86%	
	* 2ème de couverture et bas de page 3 ~ 1/4 Page . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	1393,00 1256,00 1113,00 1045,00	1420,00 1281,00 1135,00 1065,00	1,94% 1,99% 1,98% 1,91%	
	~ 1 module (100 mm - 50 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	304,50 273,50 258,50 243,50	310,00 278,50 263,50 248,00	1,81% 1,83% 1,93% 1,85%	
	~ 2 modules (100 mm - 100 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	609,00 549,00 517,00 487,50	621,00 560,00 527,00 497,00	1,97% 2,00% 1,93% 1,95%	

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	~ 3 modules (100 mm x 150 mm ou 150 mm x 100 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	913,50 819,00 773,50 733,50	931,50 834,50 789,00 748,00	1,97% 1,89% 2,00% 1,98%	
	~ Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	607,00 547,00 515,00 487,50	619,00 557,50 525,00 497,00	1,98% 1,92% 1,94% 1,95%	
	* Pages intérieures				
	~ Page				
	. 1 parution	4105,50	4187,50	2,00%	
	. 2 à 3 parutions	3696,50	3770,50	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	3489,50	3559,00	1,99%	
	. 8 à 20 parutions	3272,50	3338,00	2,00%	
	~ 1/2 Page				
	. 1 parution	2170,50	2210,50	1,84%	
	. 2 à 3 parutions	1954,00	1993,00	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	1838,00	1870,50	1,77%	
	. 8 à 20 parutions	1732,00	1760,50	1,65%	
	~ 1/4 Page				
	. 1 parution	1139,00	1161,50	1,98%	
	. 2 à 3 parutions	1023,00	1043,50	2,00%	
	. 4 à 7 parutions	965,50	984,50	1,97%	
	. 8 à 20 parutions	910,00	928,00	1,98%	
	~ 1 module (100 mm - 50 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	264,50 240,00 225,00 211,00	269,50 244,50 229,50 215,00	1,89% 1,88% 2,00% 1,90%	

JOURNAL DE SAINT-GERMAIN					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs de publicité (suite)	~ 1/2 module (25 mm - 100 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	131,50 120,00 112,50 105,50	134,00 122,00 114,50 107,50	1,90% 1,67% 1,78% 1,90%	
	* Pages intérieures (suite)				
	~ 2 modules (100 mm - 100 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	505,00 436,00 405,00 337,00	515,00 444,50 413,00 343,50	1,98% 1,95% 1,98% 1,93%	
	~ 3 modules (100 x 150 mm de haut ou 150 x 100 mm de haut) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	736,00 662,50 595,50 534,00	750,50 675,50 607,00 544,50	1,97% 1,96% 1,93% 1,97%	
	~ 1 colonne (50 mm - 100 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	264,50 238,50 224,00 211,00	269,50 243,00 228,00 215,00	1,89% 1,89% 1,79% 1,90%	
	~ Bandeau bas de page (40 mm - 260 mm) . 1 parution . 2 à 3 parutions . 4 à 7 parutions . 8 à 20 parutions	507,00 436,00 405,00 337,00	516,50 444,50 413,00 343,50	1,87% 1,95% 1,98% 1,93%	

DIRECTION GENERALE

OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Parc à Cycles	* Tarif journalier				
	~ Vélo et vélo électrique	1,00	1,00	0,00%	
	~ 2 roues à moteur < 125 cm3	1,65	1,65	0,00%	
	~ 2 roues à moteur > 125 cm3	2,15	2,15	0,00%	
	* Abonnement mensuel				
	~ Vélo et vélo électrique	13,50	13,50	0,00%	
	~ 2 roues à moteur < 125 cm3	23,00	23,00	0,00%	
	~ 2 roues à moteur > 125 cm3	30,10	30,10	0,00%	
	* Clé barillet	gratuit	gratuit		Contractuel
	* Clé barillet perdue ou volée	4,00	4,00	0,00%	Contractuel
	* Caution	15,30	15,30	0,00%	Contractuel
	* Carte perdue ou volée	15,30	15,30	0,00%	Contractuel
	~ Tarif normal hors hyper Centre-Ville				
Stationnement de surface	- 30 mn min.	0,60	0,60		
	- 1h	1,20	1,20	0,00%	
	- 2h max.	2,40	2,40	0,00%	

DIRECTION GENERALE					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Stationnement de surface (suite)	~ Tarifs hyper Centre-Ville Rue André Bonnenfant, de la rue de Paris à la rue des Joueries Rue François Bonvin Rue de Breuvery Rue des Coches Rue Danès de Montardat, de la rue de Pologne à la rue des Joueries Rue Ducastel Rue des Ecuyers Rue Jadot Rue des Louviers, entre la rue de la République et la rue des Ecuyers Rue au Pain Rue de Paris, de la rue au Pain à la rue Raymond Gréban Rue de Poissy, de la place Jehan Alain à la place du Marché Abords place de la Victoire Rue Saint-Pierre, de la rue de Paris à la rue du Gast Rue du Docteur Timsit Rue du Vieil Abreuvoir - 30 mn min. - 1 h max.	1,00 2,00 0,20	1,00 2,00 0,20	0,00% 0,00% 0,00%	
Tarif mis en place par délibération du 20 mars 2007	~ Tarifs sur la place de la Victoire (courte durée) - 15 mn	0,20	0,20	0,00%	
Tarifs mis en place par délibération du 17 mars 2005	~ Tarifs aux abords des gares de la Grande Ceinture et du Bel Air * Parkings Saint-Fiacre, Viaduc, Dunant et Bastiat - 1 h - 4 h - 8 h - 12 h - Abonnement hebdomadaire - Abonnement mensuel	0,20 1,00 2,00 3,00 10,00 25,00	0,20 1,00 2,00 3,00 10,00 25,00	0,00% 0,00% 0,00% 0,00% 0,00% 0,00%	Dans la limite de 12h, entre 7 h et 19h Gratuit samedi et dimanche

DIRECTION GENERALE					
OBJET	DENOMINATION	TARIFS 2010	TARIFS 2011	VARIATION	OBSERVATIONS
Tarifs mis en place par délibération du 17/03/2005	* Place Christiane Frahier				
	- 30 minutes	0,20	0,20	0,00%	
	- 1 h	0,50	0,50	0,00%	
	- 1 h 30	1,00	1,00	0,00%	
	Les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ne sont pas soumises à tarification				
Parking château	* loyer annuel payable d'avance	1 200,00	1 200,00	0,00%	
	* dépôt de garantie	100,00	100,00	0,00%	
Bâtiments municipaux	* non restitution, détérioration importante ou perte des badges porte-clés d'accès aux bâtiments municipaux	15,00	15,00	0,00%	
	* non restitution, détérioration importante ou perte des clés des bâtiments municipaux				
	. clés ordinaires (clés JPM)	9,00	9,15	1,67%	
	. clés sécurisée (clés SURF)	18,00	18,30	1,67%	
Photocopies	*A4 (noir et blanc)	0,20	0,20	0,00%	
	*A3 (noir et blanc)	0,40	0,40	0,00%	
	*Disquette	1,80	1,80	0,00%	
	*CD ROM	2,80	2,80	0,00%	
	* Envoi par correspondance de copies d'actes d'état-civil conservés aux Archives Municipales (Tarif unitaire par acte comprenant frais de recherche, de reproduction et d'envoi)	8,00	8,00	0,00%	

COMMISSION DES MARCHES

DU 13 DECEMBRE 2010

Etaient présents :

Madame Mauvage, Conseillère Municipale
Melle Elodie Biard, Service Environnement
Monsieur Laurent Morelle, responsable service propreté

Monsieur Patrick Leschevin, Commerçant
Monsieur Alain Fremin, Commerçant
Monsieur Jean Marc Ozaneaux, Commerçant
Monsieur Thomas Jalbert, Commerçant
Monsieur Jérôme Chazelay, Commerçant
Monsieur Laurent Lucas, Commerçant
Monsieur Yannick Goury, commerçant

Madame Chavigny, Association générale des familles

Monsieur Gonzalez, Lombard et Guérin
Monsieur Barnole, Placier, Lombard et Guérin

Absents excusés :

Madame Isabelle Richard, maire adjoint
Monsieur Pascal Renard, service environnement
Monsieur Feral, Lombard et Guérin
Monsieur Didier Boulay, commerçant
Monsieur Perret, Police Municipale
Madame Butel, Police Municipale

Madame MAUVAGE accueille les membres de la commission du marché.

MARCHE CENTRAL

Fermeture du marché vendredi 10 décembre 2010

Madame MAUVAGE, donne des explications sur cette fermeture. Le marché du mardi 7 décembre, n'a pas été démonté en raison des chutes de neige. Les démonteurs de la Société Lombard et Guérin **ayant** estimé que cela était trop dangereux. Mercredi 8 décembre, de nouvelles chutes de neige ont endommagé les installations du marché. Jeudi 9 Décembre, après-midi, une réunion sur place a eu lieu avec : Mme MAUVAGE conseillère municipale déléguée en charge des marchés forains, Mr de BARBEYRAC, Directeur Général des Services, Mr RENARD Directeur du Service Environnement, Mr GONZALEZ responsable de la société Lombard et Guérin, Mr BARNOLE, placier ; il a été décidé d'annuler le marché de Vendredi pour des raisons de sécurité. (Structures endommagées, poids de la neige sur les bâches).

Monsieur GONZALEZ confirme les explications de Madame MAUVAGE.

Monsieur LESCHEVIN a exposé les dommages engendrés par cette fermeture : marchandises perdues, personnel à payer, pas de recettes ce qui engendre un problème économique pour les commerçants.

Les commerçants du marché n'accepteront plus une autre annulation du marché. Ils s'engagent en cas de problème à participer au démontage du marché.

Ils demandent d'ores et déjà une compensation pour Noël 2011, Mme MAUVAGE leur répond qu'il est trop tôt pour prendre un engagement.

CESSATION D'ACTIVITE

Monsieur CARCAULT Joël

Monsieur CARCAULT cessera son activité à compter du 1^{er} janvier 2010. Les membres de la commission ont émis un avis favorable pour l'arrivée de son successeur Monsieur Michaël CARCAULT (son neveu).

SUSPENSION D'ABONNEMENT

Madame DAGORN

La commission donne son accord pour que la société Lombard et Guérin mette en sommeil son abonnement en attendant son retour.

Madame DA ROCHA

La commission donne son accord pour que la société Lombard et Guérin mette en sommeil son abonnement en attendant son retour prévu le 31 janvier.

DIVERS

Monsieur PERTOKA

La commission des marchés émet un avis favorable pour abonner définitivement Monsieur PERTOKA.

Rôtissoire Monsieur COURNOT

La commission émet un avis favorable à la demande de Monsieur COURNOT pour l'installation d'une rôtissoire sur son emplacement. Il faudra préciser dans son courrier qu'il doit veiller à la propreté du sol.

Monsieur et Madame BOUJEMA

La commission est d'accord pour mettre fin à la période d'essai de Monsieur et Madame BOUJEMA. Ils ont respectés les termes du courrier qui avait été envoyé le 14 octobre 2010, concernant la non conformité de produits proposés à la vente.

Monsieur BARNOLE

Il a bien pris note que le commerçant présent un dimanche par mois ne devait plus laisser de cartons après son installation.

Parking des commerçants

Une intervention a été réalisée par le service voirie pour reboucher les trous présents sur le chemin qui mène au parking. Les commerçants signalent qu'à l'entrée rien n'a été fait. Madame MAUVAGE propose d'aller sur place avec Melle BIARD.

Il est rappelé aux membres de la commission que cette parcelle appartient à l'Office Nationale des Forêts.

MARCHE FRAHIER

Candidature

Monsieur HAMMAN

Ce commerçant souhaite avoir un emplacement sur le marché Frahier le samedi, pour vendre des pâtisseries orientales.

La commission accepte sa demande.

Fleuriste

Il a été constaté que Madame GALPIN a fait des efforts sur la présentation de son stand. La commission ne donne pas suite à la demande d'emplacement de Mme DA LUZ.

Monsieur CATELIER

Mr CATELIER a trouvé sa place sur le marché Frahier.

DIVERS

Bon d'achat

L'opération bon d'achat n'a pas été un très grand succès.

Fuite d'eau

La solution serai de déplacer le poissonnier sur un autre emplacement plus proche de l'évacuation d'eau. Nous restons dans l'attente d'une décision de la part des commerçants.

Publicité

Mr LESCHEVIN va se rapprocher de Mme Karine PEYRESAUBES responsable de la communication pour avoir des conseils.

Tarifs

Madame MAUVAGE soumet à la commission le projet de tarif 2011. Elle indique que le tarif « angle avec couverture » sur le marché central n'a pas été augmenté encore cette année. Les membres de la commission n'émettent pas d'opposition.